

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 39 (1901)  
**Heft:** 20

**Artikel:** Comment on étudiait au XVI<sup>e</sup> siècle  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-198746>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-théâtre, 11, Lausanne.  
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Maurice, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50  
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

**PRIX DES ANNONCES**  
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.  
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

**La fin d'une idylle.**

Il y a trois ou quatre mille ans de cela ! Ils étaient jeunes ; ils étaient beaux. Quand, par les clairs soleils de juin, elle courait pieds nus sur la grève, les oiseaux cessaient de chanter pour l'admirer ; les bateliers oubliaient de ramer, et restaient, la rame levée, jusqu'à ce qu'ils l'eussent perdue de vue.

Sa taille flexible n'avait pas été déformée par l'ignoble corset ; elle était droite et souple, comme un jeune frêne au milieu d'un taillis.

Ses prunelles changeantes s'ouvriraient à la vie et laissaient transparaître son âme pure comme elles ; tantôt claires comme l'onde du lac par un beau jour d'été, tantôt d'un bleu sombre, comme la vague qui roule sur la rive avant l'orage, tantôt noires et profondes, comme la lagune mystérieuse cachée sous les sapins.

Sa lourde chevelure fauve, aux reflets métalliques, déroulait ses ondes jusqu'à sa ceinture.

Son corps ignorait les senteurs injurieuses du patschouli ou du muse, mais il s'en échappait un chaud parfum de vie et de jeunesse.

Lui, il était grand et fort.

Quand, après une chaude journée, il se baignait dans le lac, parmi les jeunes hommes de son âge, et qu'il laissait son corps se bercer sur la vague chantante, il apparaissait brun et musclé au milieu de l'écumé.

Il ignorait l'art de se vêtir d'une façon ridicule et de monter sur une bicyclette pour avancer, pendant des heures entières, la poussière des routes, mais aucun bras dans la tribu ne savait, aussi bien que le sien, faire voler une barque sur les flots bleus du lac ; aucun chasseur, aussi bien que lui, ne savait poursuivre et atteindre, à la course, l'élan dans les forêts.

Ses sentiments étaient simples, et il ne cherchait pas même à les démêler. On ne lui avait jamais dit ce que c'est que l'amour de la patrie, mais quand, après une journée de chasse, il regardait, du haut d'une colline, le lac, avec sa couronne de montagnes, le village natal, isolé sur ses pilotis, les champs et les prairies de la grève, il sentait son cœur bondir dans sa rude poitrine.

Il ne savait rien, que vivre selon « la bonne loi naturelle », heureux de sentir ses forces et de les exercer, heureux du soleil qui brillait sur sa tête, du lac qui lui prêtait son onde fraîche, de la grande forêt qu'il parcourait de l'aube à la nuit.

Il aimait son pays, il aimait la vie, il aimait l'amour.

Ils s'aimèrent...

Par un beau soir de mai, alors que l'air était plus doux, la vague plus mélodieuse, leurs yeux se cherchèrent.

Perdus dans leur rêve, la poitrine oppressée, la main dans la main, ils allèrent le long des sentiers du bois. Sous leurs pieds, les fleurettes exhalait de lourdes senteurs. Sur leurs têtes, le rossignol chantait. Devant leurs pas, les églantiers semaient des pétales roses.

Puis, triomphant et fier, il l'amena dans le nid qu'il avait construit. C'était, dans le lac, non loin de la grève, sur un plancher de troncs d'arbres fixé sur des pieux, une hutte ronde et basse. Au centre, un foyer de pierres plates ; au toit, un trou laisse échapper la fumée et apercevoir un coin du ciel ; par terre et contre les parois, des peaux de bêtes et quelques ustensiles de terre.

Et la vie coule, paisible. Pour fortune, il a sa barque, creusée dans un tronc d'arbre, ses filets, sa lance et sa hache de pierre. Il a surtout son amour, un cœur de femme qui bat près du sien, une existence à protéger. C'est un amour simple et surtout instinctif, mais qui convient à son âme.

Le matin, dès l'aube, il part relever ses filets ou chasser dans la forêt. Ses forces ont encore augmenté, son œil est devenu plus perçant. Embusqué derrière un rocher, il guette le gibier. Il a son arc, dont la flèche est munie d'une pointe de silex, pour la rendre plus lourde et plus meurtrière. Qu'un cerf vienne boire, son œil l'apercevra et sa flèche l'atteindra. Quelquefois, au détour d'une roche, il rencontre un ours ou un sanglier, et, muni de sa hache de pierre, il ne craint pas de l'affronter. Quand la hache est insuffisante, c'est corps à corps qu'il lutte.

Au milieu de la journée, il monte sur une colline, et, couché à plat-ventre sur le sol, il mange un morceau de venaison, en regardant du côté du lac. Là-bas, au milieu des autres huttes, son œil a vite distingué la sienne. Il voit le mince filet de fumée ; il reconnaît sur le plateforme les enfants qui jouent avec les animaux familiers qu'il a rapportés, tout petits, d'une de ses chasses.

Tout en se reposant, il façonne un collier de dents de sanglier, dont il ornera ce soir le cou de la femme aimée ; il aiguise la pointe de sa lance qui s'est émoussée. Son cœur s'attendrit en songeant à la famille qui l'attend là-bas. Il se relève plein de courage et continue sa chasse.

Le soir, à la nuit tombante, il revient chargé de butin. Mieux que les étoiles tremblotantes, c'est une voix qui le guide, une voix de femme qui chante là-bas, devant la hutte. Assise, un enfant dans ses bras, elle attend le retour de l'époux, du père, et, quand d'un bond vigoureux, il saute de sa barque sur la plateforme, deux bras se nouent autour de son cou.

Puis, c'est la vieillesse. Peu à peu, les forces s'en sont allées, le sang a perdu son ardeur. Les enfants ont grandi ; autour de la hutte paternelle, ils ont groupé les leurs. Il ne peut plus maintenant poursuivre l'ours ni l'élan. Il a dû renoncer aux longues courses dans la forêt. Mais ce qu'il a perdu en force, il l'a gagné en expérience. Il est respecté dans la tribu. On lui obéit. C'est à lui qu'on demande conseil dans les circonstances difficiles ; c'est lui qui tranche les différends et, de sa parole, apaise les querelles.

Puis, un jour, c'est la mort qui vient : la

mort, attendue et nullement crainte, et les deux époux s'en vont ensemble.

Sur la colline, les enfants, pieusement, ont creusé leur tombeau, l'ont orné de fleurs. Par un beau jour de mai, rayonnant de vie et de lumière, toute la tribu les a accompagnés dans les prairies verdoyantes.

Sous la même pierre, dans la même tombe, jalousement cachée aux regards profanes, unis dans la mort comme ils l'ont été dans la vie, la face tournée vers ce lac où s'écoula leur existence, ils vont dormir leur sommeil éternel !!!

Eternel !!! Non.... Ames des lointains ancêtres, s'il est vrai que vous puissiez revenir aux lieux où vous avez vécu, si vous flottez, immatérielles dans l'air que nous respirons, fuyez bien vite !

Quatre mille ans se sont écoulés. Sur ce rivage, la nature est à peu près pareille. Les mêmes montagnes se mirent dans le même lac. La vague chante toujours sa même chanson sur les galets. Les prés et les bois sont fleuris comme aux mais d'autrefois. Les hommes seuls ont changé, comme un flot sans cesse renouvelé.

La tombe antique où, depuis tant de siècles, vous reposiez, vient d'être éventrée. Les tristes débris du couple plein de vie et d'amour que vous fûtes, sont un objet de curiosité. Une foule banale vient les voir, s'étonner. Des archéologues sans pudeur portent une main saillante sur vos os pieusement ensevelis.

Il y a quatre mille ans, vous avez été jeunes et beaux. Vous avez parcouru librement ces monts et ces rivages ; votre poitrine s'est largement ouverte à l'air pur du lac ; vous avez vécu, aimé, souffert... Aujourd'hui, enduits d'huile de baleine, rattachés par un fil de fer, vos os vont s'étaler dans un musée, sous les yeux d'un public indifférent ou dédaigneux....

Pauvres ancêtres lacustres ! Pourquoi ne vous a-t-on pas laissé la paix du tombeau !

PIERRE D'ANTAN.

**Comment on étudiait au XVI<sup>e</sup> siècle.**

Les débats récents du Grand Conseil sur les professeurs ordinaires et extraordinaires de l'Université de Lausanne, nous ont donné l'idée de rechercher de quelle façon on étudiait au temps où les hautes écoles étaient des sortes de séminaires, et où les étudiants étaient soumis à la plus rude des disciplines. Les lignes qui suivent sont extraites des Mémoires du Français Henry de Mesme, homme d'Etat célèbre, qui joua un grand rôle sous Henri II, Charles IX et Henri III.

« Mon père me donna pour percepteur J. Maludan, Limosin, disciple de Dorat, homme savant, choisi pour sa vie innocente et d'âge convenable à conduire ma jeunesse jusqu'à temps que je me susse gouverner moi-même, comme il fit ; car il avança tellement ses études par veilles et travaux incroyables, qu'il alla aussi avant devant moi comme il était requis pour m'enseigner, et ne sortit de sa charge

sinon lorsque j'entrai en office. Avec lui et mon puiné, J.-J. Mesmes, je fus mis au collège de Bourgogne dès l'an 1542<sup>1</sup> en la troisième classe ; puis je fis un an, peu moins, de la première.

« Mon père disait qu'en cette nourriture du collège, il avait deux regards : l'un à la conservation de la jeunesse gaie et innocente, l'autre à la scholastique, pour nous faire oublier les mignardises de la maison et comme pour dégorger en eau courante.

« Je trouve que ces dix-huit mois au collège me firent assez bien. J'appris à répéter, disputer et haranguer en public, pris connaissance d'honnêtes enfants dont aucun vivent aujourd'hui ; appris la vie frugale de la scholarité, et à régler mes heures ; tellement que, sortant de là, je récitai en public plusieurs vers latins et deux mille vers grecs faits selon l'âge, récita Homère par cœur d'un bout à l'autre. Qui fut cause après cela que j'étais bien vu par les premiers hommes du temps... »

« L'an 1545, je fus envoyé à Toulouse pour étudier en lois avec mon précepteur et mon frère, sous la conduite d'un vieil gentilhomme tout blanc, qui avait longtemps voyagé par le monde. Nous fûmes trois ans auditeurs en plus étroite vie et pénibles études que ceux de maintenant ne voudraient supporter. Nous étions debout à quatre heures, et ayant prié Dieu, allions à cinq heures aux études, nos gros livres sous le bras, nos écrittoires et nos chandeliers à la main. Nous oyions toutes les lectures jusqu'à dix heures sonnées, sans nulle intermission ; puis venions dîner après avoir en hâte conféré sur ce qu'avions écrit de lectures. Après dîner, nous lisions, par forme de jeu, Sophocles ou Aristophanous, ou Euripides et quelquefois Démosthènes, Cicero, Virgilius, Horatius<sup>2</sup>. A une heure, aux études ; à cinq, au logis, à répéter et voir dans nos livres les lieux allégés, jusqu'à six. Puis nous soupirions et lisions en grec ou en latin. Les fêtes, à la grand'messe et vêpres. Au reste du jour, un peu de musique et de pourmenoir. Quelquefois nous allions dîner chez nos amis paternels, qui nous invitaient plus souvent qu'on ne nous y voulait mener. Le reste du jour aux livres... »

« Au bout de deux ans et demi, nous lûmes en public demi an à l'école des Institutes ; puis nous eûmes nos heures pour lire aux grandes écoles et lûmes les autres trois ans entiers, pendant lesquels nous fréquentions aux fêtes les disputes publiques, et je n'en laissai guère passer sans quelque essai de mes débiles forces. En fin des bancs, tinmes conclusions publiques par deux fois, la première chacun une, après deux heures ; la seconde trois jours entiers, et seuls avec grande célébrité ; encore que mon âge me défendit d'y apporter autant de suffisance que de confidence. Après cela et nos degrés pris de docteurs en droit civil et canon, nous prîmes le chemin pour retourner à la maison. »

« Nous fûmes à Paris le 7 novembre 1550. Lendemain je disputai publiquement ès écoles de droit en grande compagnie, presque de tout le parlement, et trois jours après je pris les points pour débattre une régence en droit canon, et répétai ou lus publiquement un an ou environ. Après cela il sembla bon à mon père de m'envoyer à la cour avec le garde des sceaux, depuis cardinal Bertrandy, pour me faire connaître au roi. »

Voici, encore sur les dures études au XVI<sup>e</sup> siècle, quelques lignes d'un discours prononcé, par H. Rigault, à la distribution des prix du Lycée Louis-le-Grand, en 1854 :

<sup>1</sup> Il n'avait alors que dix ans.

<sup>2</sup> Ces lectures par forme de jeu duraient une heure. C'était la seule récréation qui suivit le dîner. « Elle ôtait au diable, dit un auteur, l'avantage de trouver les esprits inoccupés. »

« Et, dit-il, après avoir décrit l'horrible vie du collège Montaigu, et sa rude discipline, et cependant en ces jours terribles on voyait accourir en foule une jeunesse prête à tout souffrir, la faim, le froid et les coups, pour avoir le droit d'étudier. Un pauvre enfant qui devait un jour devenir principal de Montaigu, Jean Stondonck, venait à pied de Malines à Paris pour être admis à cette sévère école, travaillait le jour sans relâche et, la nuit, montait dans un clocher pour y travailler encore aux rayons gratuits de la lune. C'était le temps héroïque des études classiques, le temps où Ronsart et Baif, couchant dans la même chambre, se levaient l'un après l'autre, minuit déjà sonné, et, comme le dit un vieux biographe, se passaient la chandelle pour étudier le grec, sans laisser refroidir la place. C'est le temps où Agrrippa d'Aubigné savait quatre langues et traduisait le *Criton* de Platon ayant d'avoir vu tomber ses dents de lait. »

« Aujourd'hui, les mœurs scolaires sont plus douces et les maîtres s'en applaudissent les premiers. La place du grand fouetisseur *Tempête* est supprimée dans l'Université et les plus délicats des étudiants du XVI<sup>e</sup> siècle vantaient les bons lits et la bonne chère de la jeunesse moderne. Mais, ajoutant Rigaut, apostrophant directement les élèves, mais le savoir est-il aussi précoce ? J'en connais beaucoup d'entre vous qui ne traduirait pas le *Criton* et qui ont pourtant leurs dents de sagesse. »

Dans l'*Histoire de Paris*, par Félibien, on lit, à propos du règlement du collège Montaigu pour 1502, que la cloche sonnait à quatre heures pour le réveil et qu'à cinq heures tout le monde devait être rendu dans les salles, et assis sur la jonchée de paille qui servait de literie scolaire.

**Chateaubriand à Lausanne.** — On ne se doute pas, généralement, que c'est à Lausanne que l'auteur du *Génie du christianisme* a préparé l'édition complète de ses œuvres. Nous lisons à ce propos, dans le *Nouvelliste Vaudois* du 12 mai 1826 :

« M. le vicomte de Chateaubriand, arrivé hier dans notre ville, est descendu à l'hôtel du Faucon. Il vient de louer un appartement à Lausanne, et c'est dans notre ville qu'il va s'occuper de la grande et utile entreprise qu'il a formée de publier une édition complète de ses œuvres. Depuis Paris jusqu'à Lausanne, le noble défenseur des Grecs a recueilli les hommages dus au plus beau talent consacré à la plus belle des causes. »

Puis, on voit, dans le *Nouvelliste* du 25 juillet de la même année : « C'est aujourd'hui que M. le vicomte de Chateaubriand quitte Lausanne pour retourner à Paris. »

Chateaubriand avait donc séjourné près de trois mois dans nos murs.

#### Nos petits hôtes à plumes.

Le tenons-nous, cette fois, le printemps ? Tout le présage. « Une chose est à constater, dit le *Petit Parisien*, c'est que les oiseaux, malgré le prolongement de la mauvaise saison, ont déjà partout peuplé leurs nids. »

De nombreuses communications sont arrivées à notre confrère pour lui signaler quelques particularités bizarres dans la construction des fragiles demeures des oiseaux. Ainsi, un horloger suisse, M. Rueder, a fait don au musée de Soleure d'un singulier nid, entièrement construit en acier.

« Les fabriques d'horlogerie abondent à Soleure, et, par conséquent, on trouve là en quantité des ressorts de montre brisés et mis hors d'usage. Un jour de printemps, un couple de rouge-queues vint s'établir dans la cour de la maison de M. Rueder. Il installa rapide-

ment sa petite habitation : mais au lieu de la bâtrir avec des feuilles et des herbes, il ramassa un peu partout dans la ville les ressorts mis au rebut, et trouva moyen de se procurer un nid confortable — et durable. La couvée y passa le temps réglementaire, puis la maison d'acier fut abandonnée.

« C'est à ce moment que M. Rueder la détacha du mur où elle était fixée pour l'envoyer au musée.

« Un nid en métal, cela peut-être ne s'était jamais vu. »

#### Autre singularité.

« M. de Cherville, qui a prêté une attention soutenue aux mœurs des oiseaux, racontait, dit encore le *Petit Parisien*, que dans sa retraite de campagne, à Noisy-le-Roi, il avait, sur l'une de ses fenêtres, placé une petite caisse qui avait contenu des plaques photographiques : les plaques avaient été enlevées, on avait laissé la paille qui les séparait. M. de Cherville, appelé à Paris, fut quelque temps sans revenir à Noisy-le-Roi. A son retour, en ouvrant la fenêtre, il vit un oiseau sortir de la caisse et s'envoler à tire-d'ailes. Il attendit. L'oiseau s'approcha, s'éloigna de nouveau, revint plus près, et enfin, dès que M. de Cherville se fut un peu écarté de la fenêtre, rentra dans la caisse.

« Qu'y avait-il donc là ?

» Il faut citer ici M. de Cherville lui-même :

« Je me penchai sur la caisse, et je vis que l'oiseau était en train de couver. Je l'avais un instant effarouché, mais l'instinct maternel le dominant, il était revenu au lit. Et rien n'était plus doux que les regards qu'il élevait vers moi, ayant l'air de me prier de ne pas le chasser une fois encore. Oh ! les jolis yeux, vifs, pénétrants, convaincants ! Toutes les supplications d'une mère y étaient. Il faut n'avoir jamais vu les yeux d'une oiselle qui couve pour ne pas savoir ce qu'il peut y entrer de tendresse. Je m'écartai donc, mais il resta entre l'oiselle et moi des rapports affectueux, et tous les matins je venais voir où en était sa couvée sans qu'elle en éprouvât d'épouvante. J'assisstai aux premiers ébats des enfants. Puis, un beau jour, bonsoir ! Tout le monde était parti. La caisse resta bien là, mais personne plus n'y revint. »

» Enfin, Victor Hugo a cité le cas d'un de ses fils, qui, à la suite d'une condamnation de presse, enfermé à la Conciergerie, passa deux mois d'un dur hiver sans feu. Il avait appris que dans le tuyau du poêle qui chauffait sa cellule un moineau, au cours de l'été, avait fait son nid. Il ne voulut pas déranger la petite bête. »

#### La recompeinsa d'on gros coradzo.

Vaïtsé z'ein iena que s'est passaïe pè su France, à cein que diont lè papai; ora, est-te vretablio aobin ne l'est-te pas? diabliblo lo mot y'ein sé! cllião gazettès diont tant dè meintiri et l'eint racontent tant qu'on ne pao diéro l'ai sè fià, ni totès lè cauchenà.

C'étai ein Bretagne, dein on veladzo tot proutso la mer; onna né, lo fu avai praw dein 'na granta carraie et ein mein dè rein tota la barqua boulravè; lè cllianmès fusavant du dezo lè tiolès et saillivant pè lè portes, pè lè fénêtrès, enfin, quiet ! y'avai on fu d'einfai. Et lè pompiers ne poivant pas ein férè façan.

Tot d'on coup, áo bé maitein dè cllia soupliâte, on vai on gailla, revou ein marin, que sooo à la coaite dè cllia fornëse, que sè revirè et que sè reinfattè pè 'na porta dein cllia barqua permi cllião cllianmès épaoireintès et cllião torelions dè founaire.

« Ah ! mon Dieu ! L'est fottu ! L'est fottu ! que criont adon lè dzeins qu'avont vu lo gailla reintrà. « Ao sécoo ! ao secou ! » boailavant lè